



TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection d'un Commissionnaire en Douane agréé

DATE LIMITE DE SOUMISSION : << 3 mai 2024 >>

QUESTIONS/CLARIFICATIONS : << procurement_inbox@wvi.org >>

1. PRÉSENTATION DE WORLD VISION INTERNATIONAL

WVI est la principale organisation indépendante du monde à œuvrer pour les enfants. Nous sauvons des vies d'enfants, nous nous battons pour les droits des enfants, nous aidons les enfants à réaliser tout leur potentiel. Avec nos partenaires, nous nous efforçons de changer profondément la manière dont le monde traite les enfants et d'avoir un impact immédiat et durable sur leur vie.

Notre vision :

Notre vision pour chaque enfant : la vie dans toute sa plénitude. Notre prière pour chaque être : la volonté d'y parvenir. Notre vision s'exprime en faveur des enfants, pour le changement et pour la vie. Elle s'inspire de l'évangile selon saint Jean (10, 10) : « Moi, je suis venu afin que les hommes aient la vie, une vie abondante ».

Qui sommes-nous :

World Vision International est une organisation chrétienne humanitaire, de développement et de plaidoyer dédiée au travail avec les enfants, les familles et communautés vulnérables pour surmonter la pauvreté et l'injustice. Fondée en 1950, l'association humanitaire World Vision est la 1ère ONG de parrainage d'enfants au monde, avec 4 millions d'enfants parrainés sur tous les continents.

Présente dans plus de 100 pays, World Vision International est au service de tous, sans distinction de religion, de race, d'ethnie ou de sexe. Nous luttons de manière très concrète contre toutes les formes de pauvreté et d'injustice à travers nos programmes de développement transformationnel durable, d'aide humanitaire d'urgence et nos actions de plaidoyer. C'est ce à quoi s'adonne la World Vision International en Haïti depuis son établissement en 1978.

World Vision International-Haïti travaille dans le développement à long terme essentiellement à travers **le parrainage d'enfants et intervient dans le :**

- 1) Le développement transformateur durable**, basé sur la communauté et particulièrement centré sur les besoins de l'enfant
- 2) L'aide d'urgence** au secours des personnes affectées par les conflits ou les catastrophes naturelles
- 3) La promotion de la justice** visant à changer les structures injustes affectant les pauvres avec lesquels nous travaillons.

Nous aidons les communautés à progresser vers l'autosuffisance/ l'auto résilience en travaillant ensemble pour créer un changement durable à trois niveaux : social, physique et spirituel. Nous sommes présents dans quatre grandes régions du pays : le **Plateau Central**, la **Gonâve**, le **Nord**, le **Nord-est**, La **région métropolitaine** ou est localisée notre siège social à Pétion Ville.

Pour plus d'informations sur notre travail et nos réalisations récentes, rendez-vous sur notre : <https://www.wvi.org/fr/group/86>

2. L'APPEL D'OFFRE

Contexte

Dans le cadre de ses opérations humanitaires en Haïti, World Vision International-Haïti est confrontée à des défis logistiques majeurs, en particulier lors de l'importation de matériels et de produits essentiels. Ces défis sont exacerbés lors de situations de crise, où la rapidité et l'efficacité du dédouanement des importations deviennent cruciales pour assurer la continuité des activités sur le terrain.

Objectif général

L'objectif principal de ces Termes de Référence est de sélectionner un commissionnaire en douane spécialisé et reconnu par l'État Haïtien. Ce commissionnaire sera chargé d'assurer le dédouanement rapide et efficace des importations de World Vision International-Haïti, en particulier pendant les périodes de crise, afin de garantir la continuité des opérations humanitaires.

Objectifs spécifiques

Le Commissionnaire en Douane Agréé s'engagera à :

- Coordonner avec le Responsable de la coordination douanière du programme, les formalités relatives au dédouanement et importations afin de se procurer d'une copie des documents nécessaires avant de procéder aux opérations.
- Faire les suivis des lettres de demande de franchise ainsi que l'apurement de chaque requête.
- Informer le Responsable ou son représentant de la date de livraison et prendre en charge les opérations d'inspection douanière nonobstant le paiement des frais par la World Vision International-Haïti
- Payer et/ou avancer les frais de documentation chez les compagnies maritimes et aériennes.
- S'assurer que tous les articles sont arrivés aux lieux de destination indiqués par le responsable du programme ou de son représentant.
- Informer de manière régulière avec des rapports détaillés le représentant direct de la World Vision International-Haïti sur l'avancement des dossiers, les retards éventuels et les solutions à apporter.
- Coordonner avec le Responsable de la coordination douanière les chargements et déchargements des conteneurs afin de mobiliser en temps et en heure les moyens techniques nécessaires tout en garantissant les retours adéquats des conteneurs vides.
- Soumettre les factures, documents, reçus de caisses, reçus de paiement et tout autre document relative à une importation après chaque dédouanement.

b- Entreposage temporaire

- Informer la Coordination de World Vision International-Haïti de toute situation nécessitant un entreposage temporaire – évènement, date, heure et colis – formulaire à soumettre par la World Vision International-Haïti à la signature du contrat.
- Doit disposer de structures d'entreposage appropriées (espace à température ambiante ne dépassant pas les 30 degrés Celsius, espace climatisé ne dépassant pas les 25 degrés Celsius

et chambre froide entre 2-8 degrés Celsius pour garder les produits en attendant leur dédouanement ;

- Les espaces d'entreposage devront pouvoir accommoder jusqu'à 5 containers 40 pieds ; dans le cas où les marchandises sont à conserver à des températures réfrigérées (2-8 degrés Celsius), il faudra environ 5-8 m³ ; dans le cas où les produits devront être entreposés à un maximum de 25 degrés Celsius, il faudra prévoir au moins le volume de 2 containers 40 pieds.
- Peut offrir le service de dégroupage ou tout autre service similaire.
- Doit rembourser toute perte (incluant la détérioration) de produits de santé à hauteur de la valeur CAR HAITI de ceux-ci le cas échéant.
- Doit mettre à disposition le staff nécessaire pour la bonne gestion du magasin et la sécurité des biens World Vision International-Haïti.
- Respecter les clauses et conditions générales de la World Vision International-Haïti.

Profil recherché

Les qualifications requises sont les suivantes :

- Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le Brokerage, le dégroupage etc.
- Expérience pertinente dans le processus de demande et suivi de franchise pour les ONG, les missions diplomatiques etc.
- Bonne expérience dans la gestion de l'aide humanitaire ou urgence.
- Avoir le staff et connaissance nécessaire pour l'efficacité des dédouanements jusqu'à la livraison des arrivages.
- Le Bureau doit être reconnu par les autorités étatiques compétentes et par l'Administration Générale des Douanes (AGD) comme étant un fournisseur de service dans le milieu et sans aucun antécédent avec la Douane ou la Justice Haïtienne.
- Doit avoir tous ses documents légaux valides pour chaque exercice fiscal en cours
- Doit avoir exercé ou fourni ses services pour des produits de santé (médicaments, produits de laboratoire etc.)
- Avoir les capacités financières pour prendre en main un dossier d'importation dès la remise des documents de shipping jusqu'au paiement des frais relatifs aux opérateurs maritimes/aériens, nécessaires à l'émission du bordereau de douane pour la sortie du produit en question. Frais qui seront par la suite remboursés par WVI sur présentation de factures détaillées et scellées

Modalités de soumission

Les fournisseurs intéressés sont invités à soumettre une proposition complète contenant :

A. Une offre technique :

La présentation de l'entreprise et son Curriculum Vitae à jour indiquant les années avec les institutions nationales, y compris une copie des documents administratifs conformes de l'entreprise qui seront utilisés pour évaluer votre aptitude, votre éligibilité et vos capacités :

- (a) Patente (A jour)
- (b) Quitus, (A jour)
- (c) Immatriculation fiscale de l'entreprise,
- (d) Preuve de l'existence de l'entreprise (Copie d'un bordereau de la DINEPA, ou de l'ED'H, ou etc.)
- (e) Fournir une copie certifiée conforme d'un certificat d'enregistrement d'entreprise,
- (f) Certificat de constitution, licence commerciale ou document similaire
- (g) Fournir une copie certifiée conforme de l'enregistrement fiscal, quittance fiscale
- (h) Certificats ou documents similaires
- (i) Fournir des informations sur la structure de propriété (Nom des administrateurs de

l'entreprise / Propriétaire)

- (j) Fournir les deux dernières années d'états financiers vérifiés ou d'impôt dépôt ou documents similaires
- (k) Fournir 3 références d'anciens clients
- (l) Doit être dégage des litiges juridiques qui se sont terminés devant un tribunal dans le passé trois ans.
- (m) Signez le Code de conduite des fournisseurs et reconnaissez compréhension et acceptation du conflit d'intérêts de VM divulgation, protocoles de comportement de protection des enfants et des adultes,
- (n) Structure organisationnelle,
- (o) Copie de la Carte Nationale d'Identité du propriétaire et Directeur Général du fournisseur

B. Une offre financière :

Une offre financière expliquant le coût unitaire et le coût total en dollars américains (USD) pour les services ci-dessous :

1- Déclaration en Douane du Port / Aéroport:

- Pour 1 conteneur @ 5 conteneur
- Pour 1 conteneur réfrigéré
- Importation de 6 conteneurs à 10
- Importation de 11 conteneurs à 20
- Importation de 21 Conteneurs à 30
- Importation de 31 Conteneurs et plus
- Importation d'1 à 5 colis de 0 @ 20 KGS
- Importation de 6 à 10 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 11 à 20 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 21 à 50 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 51 à 100 colis de 0 @ 50 KGS
- Importation de 101 à x colis de 0 @ 50 KGS

2. Déclaration en Douane Malpasse et Province:

- Pour 1 Conteneur jusqu'à la livraison
- Déclaration Ordinaire
- Pour 1 véhicule
- Pour 5 véhicules et plus

3. Coûts du transport pour les adresses suivantes:

- Pour les camions (camions de 16 @ 20 pied) à partir des entrepôts des lignes aériennes (Amerijet, American Airlines, BORDERLINE, Hamaserco, Air Haiti Express)
- PSM-CHEMONICS: Airport Industrial Park Fleuriot; Warehouse #118
- PROMESS: Route de Tabarre, Entrée Airport Industrial Park, Rue F
- Au bureau National de la WVI, Juvénat, impasse Hardy
- Coût par container de 20, 40, 45 pied pour ces mêmes adresses.

N.B. L'offre est tout coût et toute taxe inclus. La World Vision International-Haïti ne sera à la charge d'aucune obligation fiscale. Aussi le Commissionnaire en Douane Agréé doit envoyer son CV accompagné de tous ces documents.

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en Français et l'offre financière exprimée en dollars Américains.

Résultat de l'appel d'offres

Contrat – le fournisseur retenu se verra attribuer un « contrat » qui engagera World Vision International-Haïti à utiliser ses services selon les termes définis dans le contrat, aux conditions et tarifs convenus.

Durée de l'attribution : 10 jours ouvrables

3. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

World Vision International-Haïti s'engage à mener une procédure d'appel d'offres équitable et transparente et à veiller à ce que tous les fournisseurs soient traités et évalués de la même manière au cours de cette procédure. Les réponses des soumissionnaires seront évaluées en fonction de trois catégories pondérées de critères : critères essentiels, critères de capacité, et critères commerciaux.

3.1 CRITÈRES DE CAPACITÉ ET DE CONFORMITÉ LEGALE (60%)

Critères utilisés pour évaluer la capacité, les compétences et l'expérience des fournisseurs par rapport aux conditions. Toutes les offres remplissant les critères essentiels seront évaluées au regard des mêmes critères de capacité convenus au préalable.

3.2 CRITÈRES COMMERCIAUX (40%)

Critères utilisés pour évaluer la compétitivité commerciale d'une offre. Toutes les offres remplissant les critères essentiels seront évaluées au regard des mêmes critères commerciaux convenus au préalable.

4. VÉRIFICATION

Le soumissionnaire retenu doit faire l'objet d'une enquête visant notamment à vérifier si leur organisation et les membres clés de leur personnel figurent sur des listes internationales de surveillance, de diligence renforcée ou de personnes politiquement exposées.

Cette vérification sera effectuée après la décision d'attribution et avant la signature de tout contrat ou la passation de toute commande. Si, au cours de cette procédure (ou à tout autre moment), il s'avère que le soumissionnaire a fourni des informations incorrectes, WVI peut revenir sur sa décision d'attribution.

5. CONSIGNES POUR LES SOUMISSIONNAIRES

5.1 CALENDRIER

Publication de l'appel d'offres << 19 avril 2024 >>

Date limite pour la soumission des offres << 3 mai 2024 >>

Les dates ci-dessus sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées. Toutefois,

WVI s'engage à veiller à ce que tous les soumissionnaires soient informés de manière équitable et transparente de toute modification du calendrier.

6. FORMAT DE LA SOUMISSION ET DOCUMENT DE RÉPONSE DU SOUMISSIONNAIRE

Les offres techniques et financières doivent être soumises par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement_inbox@wvi.org portant la mention suivante : WVI-Haïti-2024-AO-00241-Sélection d'un Commissionnaire en Douane agréé

Tel.509.2940.4628 / 4629 / 4630.

DATE LIMITE DE SOUMISSION DES OFFRES

La date limite de soumission des offres est **le 3 mai 2024 à 6 heures PM**. Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours.

6.5 PERSONNES DE CONTACT

Toute question relative à l'appel d'offres doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante : procurement_inbox@wvi.org

Veillez noter que les heures d'ouverture locales sont <<9hAM-2hPM>>.

Si la question peut avoir des conséquences pour d'autres soumissionnaires dans le cadre de la procédure, World Vision International Haiti informera tous les autres soumissionnaires afin de préserver le caractère équitable et transparent de la procédure.

7. MODALITES DE PAIEMENT

La World Vision Internationale s'engagera à verser au contractant le montant total de ses honoraires après qu'elle ait reçue la totalité de l'importation à l'entrepôt désigné et tous les documents de déchargement, les copies des lettres d'exonération de la douane (Franchise, Memorandum), déclaration finale et tout autre document justificatif des services accomplis respectivement avec leurs factures.

Les honoraires seront versés au commissionnaire dans un délai de vingt (30) jours ouvrables à compter de la réception de la facture, moyennant la soumission de la liste des conteneurs et/ou colis dédouanés et après vérification de ladite liste par l'organisation.

Une retenue de 2% sera appliquée sur les coûts de la main d'œuvre sur chaque paiement à effectuer au Contractant pour le compte de la Direction Générale des Impôts (DGI) à titre d'acompte provisionnel, Réf. loi octobre 2005 publiée au Journal Officiel « Le Moniteur ».

Le contractant, travaillant en qualité d'indépendant à la responsabilité exclusive de faire sa déclaration définitive d'impôt en Haïti, à la fin de chaque exercice fiscal.

Fin